



ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 2 AVRIL 2007

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2007
- 2. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
- 2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DES ASSEMBLÉES SPÉCIALES DU CONSEIL MUNICIPAL TENUES LES 19 ET 26 MARS 2007
- 3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
- 3.1 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2007
- 3.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS DE CONSTRUCTION DU MOIS DE MARS 2007
- 4. AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
- 4.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME TENUE LE 27 MARS 2007
- 4.2 RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION AU CONSEIL MONTÉRÉGIEU DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR L'ANNÉE 2007-2008
- 4.3 COTISATION AU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ 2007
- 4.4 BRUNCH-BÉNÉFICE DE OASIS SANTÉ MENTALE GRANBY

ET RÉGION DU 29 AVRIL 2007

4.5 ASSISES ANNUELLES DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR L'ANNÉE 2007

5. AVIS DE MOTION, DISPENSE DE LECTURE ET PROJET DE RÈGLEMENT

5.1 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE PORTER LE NOMBRE MAXIMUM DE LOGEMENT AUTORISÉ POUR UN USAGE C2 À DEUX (2) LOGEMENTS PAR BÂTIMENT DANS LES ZONES C04-441, C04-442, C04-447 ET C04-448, AINSI QUE DE MODIFIER LES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES LIBRES POUR LES USAGES DU GROUPE D'USAGES COMMERCIAL DANS LES ZONES C01-101, C01-102, C01-103, C01-104, C01-108, C01-113, C01-159, C01-169, C03-305, C03-306, C04-420, C04-422, C04-426, C04-427, C04-428, C04-434, C04-445, C04-469, C04-487, R04-475 ET R04-476 PAR L'AJOUT OU LA MODIFICATION DES DISPOSITIONS RELATIVES À LA PLANTATION D'ARBRES ET LES ESPACES DESTINÉS À ÊTRE GAZONNÉS OU FAIRE L'OBJET D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS. (RUE SHEFFORD, ZONE PATRIMONIALE)

5.2 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE APPLICABLE À LA ZONE C04-445 (RONA)

5.3 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-35-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE APPLICABLE À LA ZONE C04-445 (RONA) LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE

5.4 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-35-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'AJOUTER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES À L'AFFICHAGE APPLICABLE À LA ZONE C04-445 (RONA)

5.5 AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-

2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA ZONE H04-444 (ENTRE ARÉNA ET CENTRE COMMUNAUTAIRE)

- 5.6 DISPENSE DE LECTURE LORS DE L'ADOPTION DES PROJETS DE RÈGLEMENT ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-36-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA ZONE H04-444 (ENTRE ARÉNA ET CENTRE COMMUNAUTAIRE) LORS DE LEUR ADOPTION RESPECTIVE
- 5.7 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 876-36-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DES SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA ZONE H04-444 (ENTRE ARÉNA ET CENTRE COMMUNAUTAIRE)
- 5.8 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLMENT NUMÉRO 860-03-2007 INTITULÉ : RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 860-2002, TEL QU'AMENDÉ, DE FAÇON À NE PLUS EXIGER, POUR UNE RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES SITUÉE DANS LA ZONE C04-481, QUE CHAQUE CHAMBRE AIT UNE FENÊTRE OUVRABLE D'UNE SURFACE ÉQUIVALENTE À 10% DE LA SUPERFICIE DE LA CHAMBRE ET À AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX MESURES D'IMMUNISATION APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS, OUVRAGES ET TRAVAUX RÉALISÉS DANS UNE PLAINE INONDABLE (RÉSIDENCE SHEFFORD)

6. RÈGLEMENTS

- 6.1 ADOPTION DU RÈGLEMENT 936-2007 INTITULÉ: RÈGLEMENT ENLEVANT LE CARACTÈRE DE RUE ET FERMANT À TITRE DE CHEMIN PUBLIC UNE PARTIE DES LOTS 2 929 055 ET 2 929 057, CADASTRE OFFICIEL DU QUÉBEC, CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE BROME, REPRÉSENTANT RESPECTIVEMENT UNE PARTIE DES RUES MESSIER ET BOUFFARD
- 6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-33-2007 INTITULÉ: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LA ZONE C04-487 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE H04-425, D'AJOUTER LA GRILLE RELATIVE À LA ZONE C04-487 ET DE MODIFIER LES DISPOSITIONS APPLICABLES À L'ENSEIGNE

COMMUNAUTAIRE DE LA SORTIE 74

- 6.3 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 876-31-2007 INTITULÉ: RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 876-2003, TEL QU'AMENDÉ, AFIN D'EXIGER L'IDENTIFICATION D'UNE CASE DE STATIONNEMENT RÉSERVÉE AUX PERSONNES HANDICAPÉES À L'AIDE D'UN POTEAU SITUÉ À L'EXTRÉMITÉ DE LA CASE
- 6.4 ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 928-01-2007 INTITULÉ: RÈGLEMENT MODIFIANT LES ARTICLES 4 (FRAIS EXIGIBLES), 5 (DEMANDE DE PERMIS) ET 6 (CONDITIONS D'ÉMISSION DU PERMIS) DU RÈGLEMENT NUMÉRO 928-2006 SUR LES PERMIS RELATIFS AUX MARCHÉS AUX PUCES

7. **AFFAIRES COURANTES**

7.1 **TRÉSORERIE**

- 7.1.1 DEMANDE D'EXEMPTION DE TOUTE TAXE FONCIÈRE ET DE TAXE D'AFFAIRES DE PLAGES ET LOISIRS DU PARADIS DE BROME INC.
- 7.1.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES DU 1^{ER} JANVIER AU 30 MARS 2007
- 7.1.3 ALLOCATION D'UN BUDGET SUPPLÉMENTAIRE POUR FINS DE SUBVENTIONS

7.2 **TRAVAUX PUBLICS**

- 7.2.1 AUTORISATION AU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS AFIN DE SIGNER, POUR ET AU NOM DE LA VILLE, LES DOCUMENTS RELATIFS AU TRANSFERT DE VÉHICULES
- 7.2.2 ADJUDICATION D'UN MANDAT À UNE FIRME D'INGÉNIERIE POUR L'ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DES PONTS # 1382 CHEMIN ADAMSVILLE ET # 1383 RUE PATENAUDE

7.3 **URBANISME**

- 7.3.1 SIGNATURE DE L'ACTE NOTARIÉ RELATIVEMENT À UNE SERVITUDE DE STATIONNEMENT AU 103, BOULEVARD DE BROMONT (CLINIQUE CHIROPRA TIQUE)
- 7.3.2 PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LA MUNICIPALISATION DE LA RUE GRENON ET POUR LA MISE EN PLACE DES

SERVICES MUNICIPAUX

- 7.3.3 SIGNATURE DE L'ACTE NOTARIÉ DE CORRECTION ET DE CESSION CONCERNANT LE 89, BOULEVARD DE BROMONT (CENTRE D'ACHATS)
- 7.3.4 NOM DONNÉ À UNE NOUVELLE RUE DU CARREFOUR CHAMPÊTRE
- 7.3.5 NOM DONNÉ À LA RUE PROJETÉE DANS LE SECTEUR DU PROJET DES CONDOMINIUMS ENSOLEILLÉS
- 7.3.6 NOM DONNÉ AUX NOUVELLES RUES DU DÉVELOPPEMENT PROGAB
- 7.3.7 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER L'EMPIÈTEMENT DE 21 CM D'UNE RÉSIDENCE À L'INTÉRIEUR DE LA MARGE LATÉRALE ADJACENTE EXIGÉE À UNE RUE. LA RÉSIDENCE EST IMPLANTÉE AVEC UNE MARGE DE REcul DE 7,39 M ALORS QUE LA MARGE DE REcul MINIMALE EXIGÉE EST DE 7,60 M (410 RUE DE LA COURONNE, LOT 2 591 193)
- 7.3.8 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER LA CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE DONT L'IMPLANTATION EST SITUÉE DERRIÈRE UNE LIGNE IMAGINAIRE RELIANT LES EXTRÉMITÉS LES PLUS AVANCÉES DES BÂTIMENTS LOCALISÉS SUR LES TERRAINS ADJACENTS AU TERRAIN VISÉ PAR LA DEMANDE, AU LIEU DE RESPECTER UNE MARGE DE REcul MINIMALE DE 7,60 M (RUE BELLECHASSE, LOT 3 557 783)
- 7.3.9 ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2007-03-180 ET DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER, À L'INTÉRIEUR D'UN PROJET RÉSIDENTIEL INTÉGRÉ EXISTANT, LA CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT MULTIFAMILIAL COMPRENANT SIX (6) LOGEMENTS, AVEC UNE SUPERFICIE D'IMPLANTATION DE 200 M² AU LIEU DE 300 M² EXIGÉS ET À UNE DISTANCE DE 11 M DE LA LIMITE NORD DE L'EMPLACEMENT AU LIEU DE 15 M EXIGÉS (LOT 3 907 263, 32 RUE JOHN-SAVAGE)
- 7.3.10 ANNULATION DE LA RÉOLUTION NUMÉRO 2007-03-179 ET DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AFIN D'AUTORISER L'AMÉNAGEMENT D'UNE PORTION DE LA ROUTE VERTE (PISTE MULTIFONCTIONNELLE) À MOINS DE 5 M DE LA VOIE FERRÉE ET CE, SANS CONSERVER OU GARNIR D'ARBRES UNE BANDE BOISÉE D'UNE PROFONDEUR

MINIMALE DE 5 M, AINSI QUE DE PERMETTRE L'ABATTAGE D'ARBRES À MOINS DE 5 M DE LADITE PISTE MULTIFONCTIONNELLE (LOT 2 591 273, BOULEVARD DE BROMONT)

7.4 ASSAINISSEMENT DES EAUX

7.5 LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.1 MISE À JOUR DES NOMINATIONS AU COMITÉ DE LA CULTURE

7.5.2 ADOPTION DE LA NOUVELLE POLITIQUE D'UTILISATION DES LOCAUX DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

7.5.3 PRÊT DU TERRAIN DE BALLE MOLLE DU PARC GRÉGOIRE À LA MUNICIPALITÉ DE ST-ALPHONSE

7.5.4 APPEL DE PROJETS EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

7.5.5 JEUX DU QUÉBEC ÉTÉ 2010 : FRAIS DE FINANCEMENT DU CAHIER DE CANDIDATURE

7.5.6 CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2007 : SALAIRE DU PERSONNEL

7.5.7 CAMPS DE JOUR ÉTÉ 2007 : ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

7.5.8 SUBVENTION DE LA VILLE DE BROMONT AU CLUB SPORTIF DE BROMONT

7.5.9 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT À LA FÊTE DU CHOCOLAT

7.5.10 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT À L'ORGANISME MONDIAL DU VÉLO.COM

7.5.11 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT À BROMONT EN ART

7.5.12 CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT AUX BEAUX DIMANCHES DE BROMONT

7.6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.6.1 ENTENTE ENTRE LA VILLE DE BROMONT ET LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE LA CROIX-ROUGE

7.7 DIRECTION GÉNÉRALE ET GREFFE

7.7.1 CARTE ROUTIÈRE ET TOURISTIQUE DE LA VILLE DE BROMONT

7.7.2 AVANCE DE FONDS RELATIVEMENT À DES TRAVAUX RÉALISÉS SUR DES TERRAINS MUNICIPAUX (DOSSIER LEQUIN)

8. DIVERS

8.1 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

8.2 CONTRIBUTION DE LA VILLE DE BROMONT AU SOUPER SPAGHETTI ET PORTES OUVERTES SUR LES ARTS DE L'ÉCOLE SAINT-VINCENT-FERRIER

8.3 SOUPER ET SOIRÉE DANSANTE DU CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE GRANBY INC. DU 21 AVRIL 2007

8.4 FÉLICITATIONS À MONSIEUR DANIEL MARCOTTE, RÉCIPIENDAIRE DE L'ORDRE DU MÉRITE DU COMMERCE DE DÉTAIL

9. AFFAIRES DU PERSONNEL

9.1 NOMINATION DE MADAME CATHERINE NADEAU AU POSTE DE GREFFIÈRE DE LA VILLE DE BROMONT

9.2 EMBAUCHE DE DEUX (2) NOUVEAUX POMPIERS VOLONTAIRES À LA CASERNE NUMÉRO 2

9.3 EXEMPTION DE SOUSCRIRE AU FONDS D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE DU BARREAU DU QUÉBEC (GREFFIÈRE)

10. CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS

10.1 DÉPÔT D'UNE LETTRE DE MONSIEUR JASON LAJOIE ET JUSTINE CÔTÉ CONCERNANT UNE DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE DE BROMONT POUR L'OBTENTION D'UN PERMIS DE TAXI AUPRÈS DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

10.2 DÉPÔT D'UNE LETTRE DE LA RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX RELATIVEMENT AU TRANSIT

RESTAURANT BAR SITUÉ AU 101, RUE DU CIEL À BROMONT

- 10.3 DÉPÔT DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DE LA DOCUMENTATION CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU RÉSEAU DES ÉLUES MUNICIPALES DE LA MONTÉRÉGIE EST DU 4 MAI 2007
- 10.4 DÉPÔT DE LA LETTRE DU CLUB 4-H DU QUÉBEC INC. RELATIVEMENT AU REBOISEMENT ET AU MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2007
- 10.5 DÉPÔT DE LA LETTRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE DU QUÉBEC ET DE L'AUTORISATION DE MADAME LA MAIRESSE PAULINE QUINLAN À CÉLÉBRER LES MARIAGES DE MÊME QUE LES UNIONS CIVILES
- 10.6 DÉPÔT D'UNE LETTRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS RELATIVEMENT À LEUR TOURNOI DE GOLF ANNUEL
- 10.7 DÉPÔT D'UNE INVITATION POUR LE GRAND BAL MERCEDES-BENZ DE LA CROIX-ROUGE QUI AURA LIEU LE 5 MAI 2007 À L'HÔTEL CASTEL – SPA CONFORT
- 10.8 DÉPÔT DE L'INVITATION ET DOCUMENTATION DE LA FÊTE DES VOISINS DU 2 JUIN 2007
- 10.9 DÉPÔT DE LA DEMANDE D'ÉQUIPEMENTS ET DE SERVICES DU PRÉSIDENT DES NOUVEAUX CAVALIERS INC. POUR SUPPORTER LE SPECTACLE DE CIRQUE ÉQUESTRE « SAKA »

11. **VARIA**

12. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

13. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

CATHERINE NADEAU